



“

TROUVER SA PLACE
DANS LA VIE, C'EST
D'ABORD TROUVER
SA PLACE À L'ÉCOLE.

”



LES PREMIÈRES
CLASSES

L'autisme en quelques mots...

L'autisme touche aujourd'hui environ 100 000 personnes en France, dont 40 000 enfants.

Ce handicap se manifeste par des troubles de l'interaction sociale, de la communication (verbale et non-verbale) et de l'adaptation à l'environnement.

■ **L'ENFANT AUTISTE ENTEND, mais pas comme tout le monde...**

■ **IL COMPREND, mais pas comme tout le monde...**

■ **IL RESSENT, mais pas comme tout le monde...**

...et il ne sait pas le dire ou se faire comprendre.



Les symptômes sont divers et d'intensité différente selon l'âge, l'environnement et le mode de prise en charge proposé à chaque enfant, comme par exemple :

- des comportements restreints et répétitifs,
- une absence, un retard ou un usage stéréotypé du langage,
- un manque de réciprocité sociale ou émotionnelle,
- des rires ou des pleurs inattendus, des angoisses ou des colères inexplicables, des jeux de "faire-semblant" ou d'imitation pauvres ou inexistantes.

Les enfants autistes sont presque systématiquement orientés vers des institutions, où l'efficacité de la prise en charge est très aléatoire.

Or, l'alternative existe et a fait ses preuves, depuis longtemps à l'étranger, plus récemment en France : c'est le milieu ordinaire.

L'AUTISME EST UN HANDICAP, PAS UNE FATALITÉ

Nous pouvons aujourd'hui aider un enfant atteint de troubles autistiques légers ou moyens à s'ancrer dans la réalité, à se socialiser...

Immergé en milieu ordinaire, l'enfant peut alors progresser de manière spectaculaire.

C'est dès la petite enfance qu'il faut agir



L'INTÉGRATION SCOLAIRE : UNE SOLUTION QUI FAIT SES PREUVES CHAQUE JOUR

Dès la maternelle et lorsque cela est possible, **l'immersion en milieu scolaire ordinaire reste la meilleure thérapie qui soit pour un enfant autiste.**

Cette intégration repose sur un système simple :

- un accompagnateur présent auprès de chaque enfant pour le guider dans tous les apprentissages, aussi bien à l'école que dans la vie quotidienne,
- une formation continue de cet accompagnateur, appelée supervision, assurée tout au long de l'année par un psychologue spécialiste de l'autisme, indispensable pour adapter et optimiser en permanence l'accompagnement.

CETTE FORMULE PRÉSENTE DE NOMBREUX AVANTAGES :

Des bienfaits thérapeutiques

L'enfant **progresses de manière exceptionnelle**, se socialise, apprend à communiquer avec les autres, évitant ainsi une exclusion précoce et un surhandicap*.

Une action civique

La classe dans laquelle est intégré **l'enfant autiste vit l'expérience de la différence au quotidien** : grâce à un suivi attentif, les enfants et le corps enseignant apprennent à mieux comprendre et à mieux aborder le handicap.

Un impératif social

Cette option largement sous-utilisée faute de moyens et de volonté politique, libèrerait bien évidemment des places dans les établissements spécialisés, pour des personnes souffrant de formes d'autisme beaucoup plus sévères.

Des avantages professionnels

L'accompagnateur de chaque enfant, étudiant(e) en psychologie, bénéficie d'une formation sur le terrain et devient **un vrai professionnel de l'autisme**. De plus, pour chaque accompagnateur recruté, c'est un emploi qui est créé.

Un atout économique

Le coût annuel de cette **prise en charge** souple et personnalisée est **trois fois moins élevé qu'une place en institut spécialisé** (source : ministère de la santé).

Une telle intégration prépare l'enfant à sa future vie sociale et professionnelle. Plus tôt elle sera rendue possible et mise en place, plus l'enfant se socialisera facilement et pourra s'épanouir.

* La Loi du 11 février 2005 prône l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Ensemble, nous pouvons changer leur vie

LES PREMIÈRES CLASSES

OFFRIR UN VÉRITABLE AVENIR AUX ENFANTS AUTISTES

“Les Premières Classes” existe depuis 2001 et est membre du réseau “Autistes sans Frontières” (www.autistessansfrontieres.com).

Nous avons pour vocation d'aider les familles et d'assurer l'insertion sociale de l'enfant autiste.

Avec les collectivités locales, nos partenaires et l'ensemble des membres de l'association, nous souhaitons avant tout faire évoluer en profondeur les pratiques et les perceptions vis-à-vis de l'autisme. **Un combat qui vise à donner à chaque enfant autiste une place à part entière au sein de l'école, puis dans la vie.**

NOS ACTIONS :

- **Le recrutement**, l'encadrement, la supervision et la rémunération d'accompagnateurs spécialisés.
- **L'aide au financement pour les familles.**
- **Des actions de lobbying** permettant la mise en place de dispositifs d'accompagnement : négociation avec l'Education Nationale, les partenaires publics et décideurs politiques.
- **La mise en place d'actions de communication** ou de mécénat, auprès et avec les entreprises.
- **La sensibilisation de l'opinion publique** aux problèmes liés à l'autisme.

NOTRE VOLONTÉ :

- **Pérenniser le concept de l'intégration scolaire pour les enfants autistes** pouvant profiter de ce type de prise en charge, et permettre à de nouvelles familles d'en bénéficier.
- **Développer et étendre ce type de dispositif** en vue de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes autistes en entreprise.

Pierre 5 ans, et Edith institutrice de moyenne section

“ C'est la première année que j'accueille en classe un enfant atteint de troubles autistiques. Au départ, j'avoue avoir été très inquiète car j'avais peur de ne pas être à la hauteur ! Puis, mon travail en collaboration avec son accompagnatrice m'a permis de m'investir totalement. Les divers échanges avec les partenaires et les interactions avec les autres enfants, rendent le projet pédagogique fort et font avancer ma pratique professionnelle.

Je comprends maintenant tout l'intérêt d'une telle intégration avec accompagnement spécialisé : Pierre comprend et apprend mieux et à cet âge-là, les progrès sont rapidement visibles...

Aujourd'hui je me sens au contraire très impliquée !



AVEC CETTE MÉTHODE D'INTÉGRATION SCOLAIRE, TOUS LES ENFANTS PROGRESSENT !



LES PREMIÈRES
CLASSES

SOUTENIR NOTRE ACTION,
C'EST NOUS AIDER À :

ACCOMPAGNER

LES ENFANTS
DANS TOUS LES
APPRENTISSAGES
DE LA VIE

OFFRIR

AUX ENFANTS
ET À LEURS PROCHES
UN VÉRITABLE
AVENIR

LUTTER

CONTRE L'EXCLUSION
DES ENFANTS, ET LEUR
DONNER UNE PLACE
PARMI LES AUTRES

Chaque année, nous devons chercher et recueillir des fonds pour poursuivre notre action et permettre aux enfants qui en ont besoin de profiter de ce dispositif.



LE COÛT D'UNE PRISE EN CHARGE
POUR CHAQUE ENFANT, EST DE
L'ORDRE DE 22 000 €/AN PRIS
EN CHARGE PAR L'ASSOCIATION .

“ Louise 4 ans, et Alexandra, son accompagnatrice psychologue

Mon travail consiste à reprendre, en classe, les consignes données par l'institutrice, à commencer les exercices avec Louise et surtout à développer la communication avec les autres.

Louise possède le même vocabulaire que les enfants de son âge mais elle n'a pas les moyens de l'utiliser correctement pour entrer en communication. Après quelques mois, les bénéfices sont déjà visibles : Louise va à l'école avec plaisir et elle donne du sens à ce qu'elle fait. Elle joue de plus en plus avec ses camarades en récréation, et commence à communiquer de façon adaptée avec l'adulte.

La prise en charge est encourageante et très positive : Louise peut continuer à aller à l'école avec les enfants de son âge et à suivre le programme malgré son handicap.



Vous pouvez nous aider... Engagez-vous !



Nous avons besoin de votre soutien pour permettre aux enfants autistes de bénéficier d'un accompagnement scolaire indispensable à leur qualité de vie !

→ VOUS ÊTES UN PARTICULIER :

Vous pouvez nous aider en faisant un don. Vous recevrez en retour un reçu fiscal qui vous permettra de déduire de vos impôts 66% de la somme versée à l'association.

→ VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE :

Vous pouvez vous engager à financer l'intégration scolaire d'un enfant sur une année, dans le cadre d'une opération de mécénat de solidarité (déduction fiscale de 60%).

POUR EN SAVOIR PLUS SUR NOTRE ASSOCIATION :

Vincent Gerhards, Président :

- Téléphone/Fax : 01 45 34 11 22
- E-mail : v.gerhards@lespremieresclasses.fr
- Internet : www.lespremieresclasses.fr

